



5 conditions pour relancer efficacement et durablement le secteur des congrès et salons à Paris Île-de-France

Les principaux acteurs du tourisme et du secteur¹ des congrès et salons, particulièrement inquiets de la situation des rencontres et événements d'affaires à Paris Île-de-France suite à la crise sanitaire de la Covid-19 **appellent les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs de cette filière d'excellence à se mobiliser pour permettre une relance de l'activité réussie.**

Paris Île-de-France, une place de leader dans le secteur des congrès et salons

Avec environ 450 salons, 1 200 congrès (1^{ère} ville au classement ICCA) et plus de 12 millions de visiteurs d'affaires accueillis chaque année, **Paris Île-de-France est leader mondial dans l'accueil des rencontres et événements d'affaires.** Cette filière d'excellence **génère ainsi près de 6,5 Mds € de retombées économiques** pour le territoire et permet aux **110 000 entreprises exposantes de réaliser plus de 22 Mds € de CA.**

Un secteur quasiment à l'arrêt pendant 10 mois (mars à décembre 2020)

La crise sanitaire de la covid-19 a entraîné une crise économique mondiale historique. Les salons ont été l'un des secteurs les plus impactés. De mars à décembre 2020, les différentes mesures prises par les pouvoirs publics (confinements, restrictions réglementaires de déplacement et de regroupement...) ont eu pour conséquence de mettre la filière quasiment à l'arrêt.

Un impact économique considérable pour les entreprises et pour le territoire francilien en 2020

- ✓ **Près de 320 salons en présentiel ont été annulés** (71 % de ceux qui se tiennent habituellement) ;
- ✓ **7,4 millions de visiteurs** ne sont pas venus (79 % de la fréquentation annuelle) ;
- ✓ **85 000 entreprises** n'ont pas pu exposer (79 % du nombre d'exposants annuels) ;
- ✓ **17,2 Mds € de CA** non réalisés entre exposants et visiteurs (76 % du CA annuel) ;
- ✓ **3,4 Mds € de retombées économiques** en moins pour le territoire (68 % des retombées économiques annuelles).

Un impact économique déjà inquiétant pour 2021

- ✓ **86 salons en présentiel ont été annulés** (20 % de ceux qui se tiennent habituellement) ;
- ✓ **1,8 millions de visiteurs** ne sont pas venus (22 % de la fréquentation annuelle) ;
- ✓ **22 000 entreprises** n'ont pas pu exposer (21 % du nombre d'exposants annuels) ;
- ✓ **5 Mds € de CA** non réalisés entre exposants et visiteurs (24 % du CA annuel) ;
- ✓ **1,5 Milliard € de retombées économiques** en moins pour le territoire (36 % des retombées économiques annuelles).

Nous nous orientons vers une année 2021 aussi noire que 2020, aucune reprise n'étant prévue avant septembre 2021.

¹ La CCI Paris Île-de-France, Viparis, Promosalons, Atout France, Unimev, Groupe ADP, le Comité des Expositions de Paris (CEP), le CRT Paris Île-de-France et l'Office de tourisme et des congrès de Paris (OTCP), le MEAE et la DGE.
Comité de pilotage des congrès et salons

Des annulations entraînant des conséquences dramatiques pour tout un écosystème

L'annulation et/ou le report des congrès et salons a déjà et aura des conséquences économiques dramatiques pour la filière, et ce à plusieurs niveaux et avec effet « en cascade » pour :

- ✓ **les organisateurs d'événements** dont les annulations sèches et les reports ont entraîné d'importantes pertes d'activité qui ne seront pas prises en charge par les assurances ;
- ✓ **les gestionnaires de sites** pour lesquels les annulations entraînent d'importantes pertes d'exploitation ;
- ✓ **les entreprises exposantes** sur les salons qui ont engagé des frais (location d'espaces, de matériels, de services, etc.) sans retour sur investissement possible ;
- ✓ **les prestataires et les nombreuses PME et TPE** dont l'activité dépend des opérations événementielles (agences, concepteurs de stands, traiteurs, personnels d'accueil, etc.) ;
- ✓ **le secteur touristique** dont l'activité dépend en partie de ces événements : aéroports, transports, hôtellerie, restauration...

Un secteur qui s'est rapidement adapté aux exigences sanitaires et qui est prêt pour son redémarrage

A l'instar de ce qui a été fait par le Groupe ADP dans les aéroports, la filière a, dès le début de la crise, mis en place les conditions de la reprise d'activité. Des recommandations sanitaires ont été rédigées par les professionnels (exemple du référentiel VIPARIS rédigé par le bureau Veritas, référentiel commun aux 7 associations de la filière), pour la gestion des flux de participants, le respect strict des gestes barrières, l'organisation des mesures de distanciation, la fourniture de gel hydroalcoolique, le port du masque, le développement de format hybride phygital...

5 propositions pour relancer l'activité vite, fort et durablement

Le secteur des congrès et salons, totalement à l'arrêt pendant des mois est l'un des plus lourdement et durablement sinistré par la crise sanitaire de la Covid-19. **Même si il va être amené à se réinventer, il est fondamental que les pouvoirs publics et tous les acteurs de cette filière se mobilisent et agissent vite et fort.** Un ambitieux plan de relance, élaboré en étroite relation avec l'ensemble de l'écosystème (opérateurs, fédérations, institutionnels, professionnels...), doit impérativement être tourné vers la demande et l'investissement, **et être organisé autour de 5 grands axes :**

1. Assurer et sécuriser la reprise d'activité des congrès et salons le plus rapidement possible en distinguant durablement les « rencontres professionnelles » des « rassemblements »

Il devient urgent que les professionnels des congrès, salons et événements d'entreprises puissent **reprendre leurs activités dans les meilleurs délais.** A l'instar de ce qui est fait chez nos concurrents (Allemagne, Catalogne...), il est fondamental de **distinguer les « événements professionnels » des « rassemblements » (mass events).** Après la confirmation d'une reprise de l'activité, il est important que l'Etat français donne des signaux forts à toutes les communautés d'affaires françaises et internationales pour les rassurer sur la fiabilité et le sérieux de ces rendez-vous.

2. Soutenir les entreprises françaises dans l'utilisation des rencontres d'affaires

Au-delà des dispositifs mis en place dans le cadre du **Plan Relance Tourisme (fond de solidarité, PGE, mesures fiscales allégées...)**, il est aujourd'hui primordial de **mettre en place des dispositifs pour aider les TPE et petites PME à participer aux salons et rencontres professionnelles en Île-de-France.** L'Etat et la Région pourraient ainsi débloquer un fond qui permettrait de prendre en charge une partie des frais de participation de PME répondant à certains critères et/ou de doubler la déductibilité fiscale pour l'ensemble des dépenses et investissements réalisés par les entreprises recourant à des projets événementiels (participation aux salons, prestations liées, sponsoring, etc.).

3. Construire collectivement, sous l'impulsion de l'Etat et dans le cadre d'une instance dédiée, un plan de relance de l'activité des rencontres professionnelles sur plusieurs années

Cette instance (existante ou à créer), constituée des principaux acteurs du secteur (gestionnaires de site, fédérations, organisateurs d'événements, CCI...) aurait pour mission d'accompagner la reprise de l'activité à court, moyen et plus long termes. L'objectif serait double : permettre d'une part à **tout l'écosystème d'être opérationnel**

le plus rapidement possible mais également d'**accompagner sur plusieurs années cette filière très profondément et durablement touchée**, l'activité risquant de souffrir pendant de longs mois.

4. Renforcer la promotion auprès des clientèles internationales stratégiques des salons et des congrès

La crise sanitaire a eu des conséquences sans précédent sur la fréquentation des clientèles internationales. L'ouverture des frontières hors espace Schengen ne devant se faire que très progressivement et la reprise d'un trafic aérien étant incertaine, les conséquences sont et seront très préjudiciables pour les congrès et salons internationaux. Les participants étrangers (exposants, visiteurs) génèrent 50 % des retombées économiques du secteur pour le territoire. Pour de nombreuses TPE/PME/ETI françaises, les salons sont l'unique moyen d'accéder aux marchés étrangers. Au-delà des actions de promotion de la destination déjà réalisées ou programmées par les institutionnels (CRT, OTCP, Atout France...), **il est donc impératif que les pouvoirs publics soutiennent massivement et dans la durée le réseau Promosalons pour reconquérir rapidement les clientèles internationales stratégiques.** Il est également nécessaire de **faciliter et accélérer l'obtention des visas pour les clientèles hors espace Schengen** et de **veiller à l'homogénéité des dispositifs sanitaires dans les aéroports des différents pays.**

5. Instaurer un dispositif dédié au secteur pour les crises sanitaires et économiques de grande ampleur

Un tel dispositif servirait à être plus réactif lors des prochaines crises et permettrait de soutenir le plus efficacement possible les acteurs économiques tout en créant les conditions d'une reprise rapide des activités. Cela passe par une large concertation se basant sur un retour d'expérience de la crise de la Covid-19 et visant à **créer un dispositif dédié à la gestion des crises économiques, sociales, environnementales, sanitaires pour les secteurs particulièrement sensibles du tourisme (agrément et affaires) et de l'événementiel.**